

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°2 du vendredi 03/11/2023 à 12h15
(6220)

PROCES-VERBAL N°2

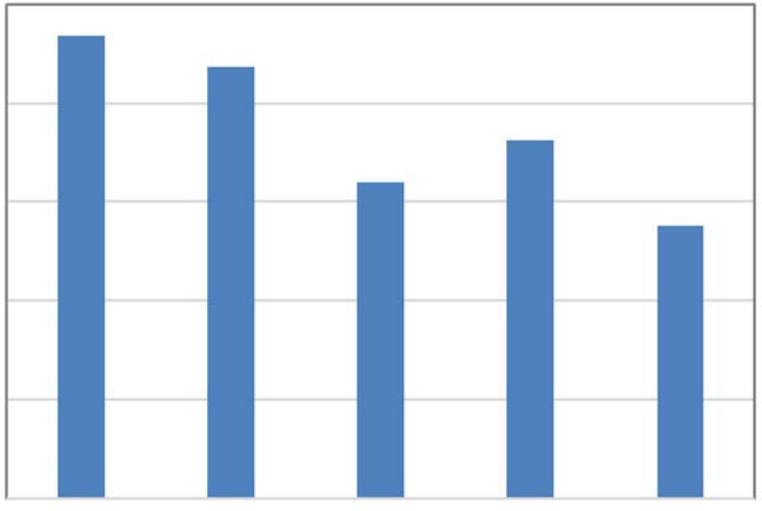
Présent-es en séance :	<u>Corps professoral</u> : Christian Brethaut, Cornelia Hummel, Michalis Nikiforos, Matthias Studer <u>Corps CER</u> : Marianna Colella, Luca Piddu, Matis Poussardin, Romano Salvador <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau, Blaise Olivier Dupuis <u>Corps des étudiant-es</u> : Mihaela Dobrovolschi, Christopher Horta, Vukasin Rafailovic
Excusé-es :	<u>Corps professoral</u> : Armelle Choplin (procuration S. Billeau), Ilana Eloit (procuration C. Hummel), Simon Hug, Nenad Stojanovic (procuration M. Studer) <u>Corps des étudiant-es</u> : Elsa Païs
Invité-es :	<u>Doyen</u> : Pascal Sciarini <u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera <u>Conseil académique</u> : Yali Chen, Gaëtan Clavier <u>STEPS</u> : Quentin Zongo <u>Public</u> : Marga Wohnlich (étudiante)
Procès-verbal assuré par	Olivia Firmann, secrétaire
Information sur la séance :	https://unige.zoom.us/j/5060696710 ID de réunion: 506 069 6710
<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers 2. Projet sans-abrisme à l'UNIGE - Présentation Quentin Zugo du service Santé au Travail, Environnement, Prévention et Sécurité (STEPS) de l'UNIGE. 3. Changement au sein des membres du corps des étudiant-es et des CER 4. Approbation du procès-verbal de la séance précédente 5. Communications du Doyen 6. Modification de la composition du comité scientifique du master en géographie politique et culturelle 7. Modification de la composition du comité scientifique du master en études genre 8. Repenser l'élimination de la Faculté SdS 9. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard 31 octobre 2023) 10. Divers 	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	La séance est enregistrée pour les besoins du procès-verbal.	<p>L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.</p> <p>Cornelia Hummel annonce un divers concernant l'exposition de ce jour dans le hall d'Uni mail (action du <i>Collectif Bring them Home now</i> pour la libération des otages israélien.ne.s)</p>	
2	Conseil participatif	Projet sans-abrisme à l'UNIGE - Présentation Quentin Zungo du service Santé au Travail, Environnement, Prévention et Sécurité (STEPS) de l'UNIGE.	<p>Les sans-abris sont en augmentation à Genève et occupent de plus en plus les bâtiments, et notamment les bâtiments universitaires. Face au constat de situations difficiles à gérer au sein de l'UNIGE et qu'il est difficile d'entrer en communication avec les sans-abris, le Rectorat a mandaté le Service STPES, qui, en collaboration avec la Ville de Genève, a initié il y a trois ans ce projet. Le but est de favoriser la cohésion sociale, lutter contre exclusion sociale, et informer les sans-abris de leurs droits et des structures d'accueil existantes.</p> <p>Des étudiant-es sont recruté-es et formé-es par la HES SO et ils/elles ont suivi une formation pilote en santé mentale (avec l'ENSA). Ils/elles sont encadré-es par des professionnel/les en santé social de la Ville de Genève.</p> <p>Cette démarche est à la fois proactive (elle a lieu sur le terrain du lundi ou dimanche) et aussi réactive, car elle répond aux sollicitations des usagers/ères, via le mail de contact terrainsans-abrisme@unige.ch.</p> <p>Par ce projet, l'Université vise, par la prévention, à renforcer le sentiment de sécurité et la réduction des incidents. Mais s'il y a des débordements, le service de sécurité UNIGE ou même parfois la Police peuvent être sollicités. Il arrive alors qu'une personne sans-abri se voit refuser le droit d'entrée aux bâtiments.</p> <p>Au total, cela représente une cinquantaine d'heures de terrain par mois et des contacts quotidiens ; on compte au total une centaine de personnes présentes en hiver au sein de l'UNIGE, et environ quarante en été.</p> <p>Les personnes sans-abris sont souvent des personnes lambdas, repérables par le fait qu'elles ont leurs habitudes et occupent souvent les mêmes tables/lieux. Une fois le contact établi, elles sont très coopératives, mais ne viennent pas spontanément vers les équipes.</p> <p>Pour plus d'informations contacter Quentin.zongo@unige.ch</p>		

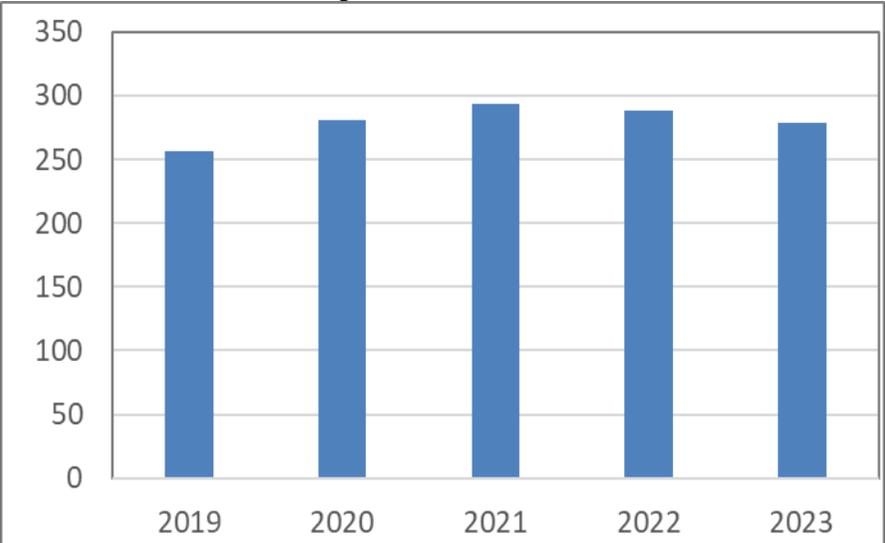
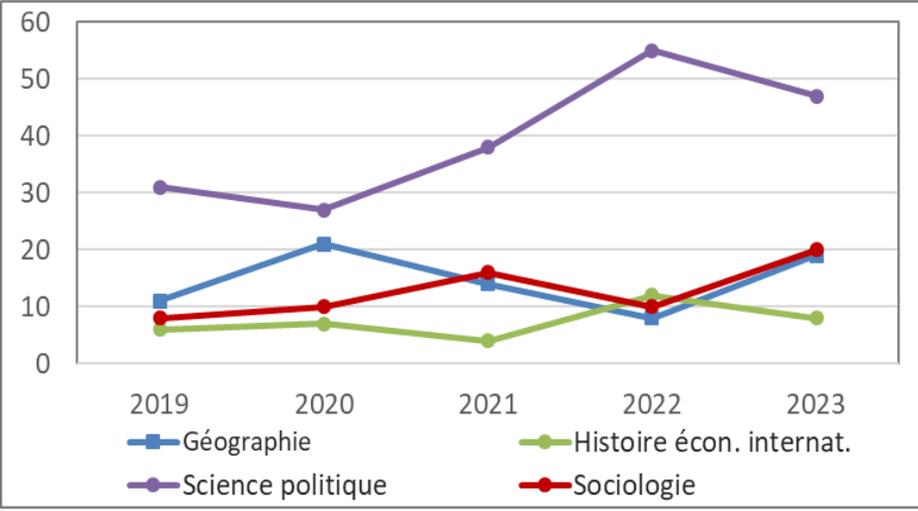
N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p><i>Réponses aux questions posées suite à cette présentation :</i></p> <p>Le projet inclut le public des migrante-s dans la mesure où il n’y a pas de distinction ; les sans-abris sont souvent aussi des personnes migrantes.</p> <p>Il n’y a pas encore de médiation ni de coordination initiées avec les équipes de nettoyage (qui sont externes) au sein du dispositif actuel en place ; ce point va être pris en considération car il est important que ces équipes soient sensibilisées.</p> <p>A ce jour, les agents de sécurité et le personnel des loges et bibliothèques ont des guidelines, mais qui pourraient être étendus par la suite. Un guide de bonnes pratiques et un manuel pour les étudiant-es, avec une marche à suivre seraient en effet très utiles pour connaître la marche à suivre dans certaines situations délicates (par ex. le partage des espaces de travail en période d’examens).</p> <p>M. Quentin Zongo prend note qu’il faudrait élargir le terrain aux lieux extérieurs aux bâtiments, comme Le Nadir, qui se trouve à l’extérieur d’Uni Mail.</p> <p>Concernant le volet <i>cohésion sociale</i>, M. Zongo indique que le projet pilote actuel avec des patrouilles va être étendu, notamment aux associations d’étudiant-es qui luttent contre la précarité.</p>		
3	Conseil participatif	Changement au sein des membres du corps des étudiant-es et des CER	<p>ETU : Remplacement de Mme Anna Mercier-Pronchery par Mme Mihaela Dobrovolschi vient-ensuite.</p> <p>CER : Remplacement de Mme Valentine Donzelot par M. Murillo Romano Salvador</p>		
4	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente		Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.	

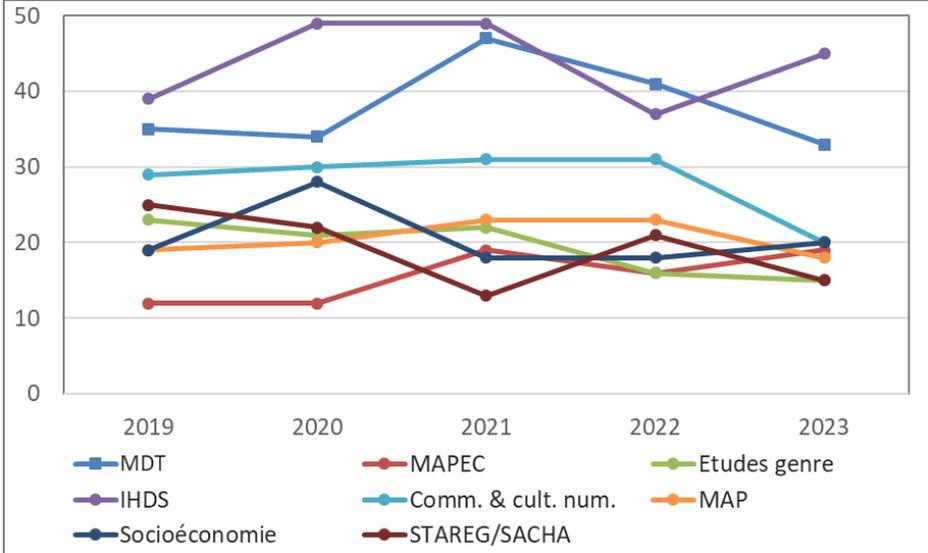
N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
5	Décanat	Communications du Doyen	<p>1_COB5 2024-2025: arbitrages du rectorat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demandes satisfaites • Quatre compléments de budget pour financer une promotion PAS → PO (deux en 2024 et deux en 2025) • Augmentation taux d'engagement du Prof. T. Venturini de 50% à 75% au 1^{er} janvier 2024 • Poste de prof. Associé (50%) en « Innovations démocratiques » (Nenad Stojanovic), en partenariat avec l'UZH (ZDA) • Demandes non satisfaites • 40% de secrétariat (1 personne actuellement sur fonds overhead) • 25% de MA en lien avec la succession "Baudouï" (75% ISE) <p>2_Plan 4-Doc: Doc-R, Doc-E, Doc-B, Doc-L COB5, trois principaux volets (5 mios en 2027, 1.25 mio de plus chaque année, et même 1.65 mio pour 2024):</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Précarité financière des Doc-R (2024-2025)</i> • Candocs FNS à 70% (N≈400, 26 en SdS) • Assistant-es DIP à 70% en Sciences et Médecine (N≈300) <p>→ Surplus rémunération 5% (70 à 75%): ~3.3 mios au total ! Augmentation des barèmes Candocs FNS prévue en 2025 devrait (plus que) couvrir les 5% (~1.9 mio) → ~1.4 mio à charge COB5</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2. Taux protégé de recherche Doc-E (2025) <p>-Augmentation de 40% à 50% pour les assistant-es et les MA DIP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concerne surtout Droit, SdS, GSI, FTI - Besoins estimés: 2.8 mios; Montant obtenu: 1.42 mio (4.75 postes pour SdS) - 3. Précarité des CER seniors (dès 2026) - Taux d'engagement inférieur à 50% sans emploi à l'extérieur; postes en suppléance depuis des années - Montant réservé: 2 mios - ! Aucune donnée sur le nombre de cas problématiques <p>→ Facultés et centres doivent préparer inventaire</p> <p><i>Discussion</i> : Sandrine Billeau demande si l'augmentation à 50% du taux de recherche protégé concernent aussi les post-doctorant-es non DIP qui ont actuellement aussi un taux de 40% protégé dans leur cahier des</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>charges, car bien que dépourvus de tâches d'enseignement, il y a une différence entre la part de la recherche qui est dévolue dans le cahier des charges pour répondre aux tâches du projet de recherche sur lesquels ils sont engagés, et la part qui doit être dédiée à leur propre recherche (publications, dossiers de postulation etc).</p> <p>Pascal Sciarini explique que le taux protégé de recherche concerne davantage les personnes qui enseignent, donc sous contrat DIP car leurs tâches dédiées à l'enseignement vont diminuer au profit d'un taux de recherche plus important. La question de savoir si on élargit cette réflexion aux postdoctorant-es de recherche reste à discuter.</p> <p>Sandrine Billeau demande aussi si les 4.75 postes prévus pour l'enseignement seraient bien des postes d'assistant-es. Pascal indique que la question est ouverte et qu'il serait peut-être pertinent d'avoir des postes pour des charges d'enseignement, notamment via le volet CER senior.</p> <p>Sandrine Billeau suggère que dans cette part de 4.75 postes prévus les boursiers/ières de la Confédération puissent assurer ces tâches d'enseignement qui seront libérées, pour avoir un meilleur niveau de vie et d'avoir de l'enseignement dans leur CV.</p> <p>Mathias Studer fait part de la difficulté de recruter des charges d'enseignement sur des contrats à faible taux d'activité, sans recherche.</p> <p>Lucca Piddu suggère d'augmenter les taux d'activités des assistant-es.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nomination par appel (PAS) <ul style="list-style-type: none"> • Prof. Solène Morvant-Roux (succession Prof. M. Oris) • Rattachement institutionnel IDESO et DEHES • Intelligence artificielle générative (ChatGPT, Bard etc) <ul style="list-style-type: none"> • Task force constituée par la vice-doyenne Prof. Juliet Fall • Propositions pour la suite des discussions, y compris la rédaction d'une Charte de déclaration d'utilisation dans le contexte de la recherche et de l'enseignement en SdS • Identification des besoins de coordination, orientation, clarification des contextes éthiques, légaux et financiers (licences premium etc.) et de sobriété numérique • Trois nouveaux projets Horizon Europe <ul style="list-style-type: none"> • Prof. Marco Giugni (2), Prof. Sandra Lavenex 		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI												
			<ul style="list-style-type: none"> • Fête de la faculté Juin 2024 (10 ans) <ul style="list-style-type: none"> • Comité d'organisation • Plan d'économies budgétaires <ul style="list-style-type: none"> • Réunion recteur et Chef de la DIFIN le 23 novembre • Plan discuté au décanat du 30.10 et avec les directeurs/trices de subdivision le 31.10 • Coupures : 1% chaque année jusqu'en 2027 (SdS: 190'000.- par an) • Principes • Couper où c'est le moins douloureux ; épargner le CER "junior" • Effort collectif • Créativité budgétaire • Effectifs Bachelors, nouveaux/elles étudiant-es <p>Le Doyen s'inquiète de la baisse du nombre d'étudiant-es de première année dans nos Bachelors.</p> <div data-bbox="459 837 1323 1444" style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;">  <table border="1" style="margin: 0 auto; border-collapse: collapse;"> <caption>Effectifs Bachelors, nouveaux/elles étudiant-es</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nombre d'étudiant-es</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019</td> <td>~235</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>~220</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>~160</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>~185</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>~140</td> </tr> </tbody> </table> </div>	Année	Nombre d'étudiant-es	2019	~235	2020	~220	2021	~160	2022	~185	2023	~140	<p>Un appel aux candidat-es au sein des différents corps est lancé suite à la création du comité d'organisation pour la fête de la faculté, piloté par Marylène Lieber</p>	
Année	Nombre d'étudiant-es																
2019	~235																
2020	~220																
2021	~160																
2022	~185																
2023	~140																

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI																														
			<div data-bbox="456 98 1384 657" data-label="Figure"> <table border="1"> <caption>Data extracted from the line graph</caption> <thead> <tr> <th>Year</th> <th>Géographie-environnement</th> <th>Econ. Pol.-Hist. écon.</th> <th>Sciences politiques</th> <th>Sociologie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019</td> <td>65</td> <td>22</td> <td>92</td> <td>55</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>52</td> <td>15</td> <td>98</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>35</td> <td>13</td> <td>65</td> <td>47</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>33</td> <td>16</td> <td>86</td> <td>46</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>30</td> <td>12</td> <td>65</td> <td>30</td> </tr> </tbody> </table> </div> <ul style="list-style-type: none"> • Baisse de 24% par rapport à 2022 • BARI : augmentation de 12% • Nouveaux/elles étudiant-es selon le type de certificat secondaire <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat français : -72% en 2023 (N=12) en comparaison de la moyenne 2017-2020 (N=44) • Maturité cantonale : -43% en 2023 (N=66) en comparaison de la moyenne 2017-2020 (N=116) • En termes absolus, le recul des porteurs/euses de maturité cantonale a eu plus d'impact 	Year	Géographie-environnement	Econ. Pol.-Hist. écon.	Sciences politiques	Sociologie	2019	65	22	92	55	2020	52	15	98	50	2021	35	13	65	47	2022	33	16	86	46	2023	30	12	65	30		
Year	Géographie-environnement	Econ. Pol.-Hist. écon.	Sciences politiques	Sociologie																															
2019	65	22	92	55																															
2020	52	15	98	50																															
2021	35	13	65	47																															
2022	33	16	86	46																															
2023	30	12	65	30																															

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI																																										
			<p>Effectifs Masters, nouveaux/elles étudiant-es</p> <p>Au master, la situation est plus stable</p>  <table border="1" data-bbox="459 207 1344 750"> <caption>Effectifs Masters (Bar Chart)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Effectif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019</td> <td>255</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>280</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>295</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>285</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>275</td> </tr> </tbody> </table>  <table border="1" data-bbox="459 829 1377 1340"> <caption>Evolution des Effectifs par Discipline (Line Chart)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Géographie</th> <th>Histoire écon. internat.</th> <th>Science politique</th> <th>Sociologie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019</td> <td>11</td> <td>6</td> <td>31</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>21</td> <td>7</td> <td>27</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>14</td> <td>4</td> <td>38</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>8</td> <td>12</td> <td>55</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>19</td> <td>8</td> <td>47</td> <td>20</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pas de baisse pour les Master, au contraire plutôt augmentation. Mais surtout due à MASPO. Géo-envt: baisse</p>	Année	Effectif	2019	255	2020	280	2021	295	2022	285	2023	275	Année	Géographie	Histoire écon. internat.	Science politique	Sociologie	2019	11	6	31	8	2020	21	7	27	10	2021	14	4	38	16	2022	8	12	55	10	2023	19	8	47	20		
Année	Effectif																																														
2019	255																																														
2020	280																																														
2021	295																																														
2022	285																																														
2023	275																																														
Année	Géographie	Histoire écon. internat.	Science politique	Sociologie																																											
2019	11	6	31	8																																											
2020	21	7	27	10																																											
2021	14	4	38	16																																											
2022	8	12	55	10																																											
2023	19	8	47	20																																											

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<ul style="list-style-type: none"> Effectifs Masters, nouveaux/elles étudiant-es  <p>Autres masters : variations, mais dans l'ensemble stabilité. Deux leçons : améliorer le recrutement pour les Bachelors, tenir le rythme pour les Masters Total BA : 452; MA: 734 2014 : 511, 487 2019 : 604, 659</p> <p><i>Discussion</i> : Vukasin Rafailovic informe que l'association des étudiant-es en sociologie construit un évènement pour promouvoir le Bachelor auprès des élèves du secondaire II du Canton de Genève, en partenariat avec le Département de sociologie ; il suggère le développement de ces partenariats au-delà des frontières du Canton de Genève. Michaela Dobrovolschi ajoute qu'il n'y a pas de visibilité dans les Collèges sur les métiers des sciences sociales. Pascal Sciarini salue cette excellente initiative de l'association d'étudiant-es et informe que les enseignant-es de géographie et histoire du Collège réfléchissent actuellement à la mise en place d'une nouvelle Option Spécifique en sciences sociales.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			Sandrine Billeau s'interroge sur l'impact des journées <i>Portes ouvertes aux collégien-nes</i> de l'UNIGE. Vukasin Rafailovic ajoute que ces journées sont utiles pour une première prise de contact avec l'Université, mais sans jouer un impact décisif sur le choix des filières.		
6	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du master en géographie politique et culturelle	Prof. Jean-François STASZAK Prof. Juliet FALL, remplacée par Prof. Julie de Dardel Prof. Irène HIRT Prof. Anne SGARD CA ad interim Mme Nicole EFRANCEY DAO CER Mme Julie DE DARDEL, remplacée par Mme Aude LE GALLOU Etu M. Loïc BOUILLE retrait	La modification de la composition du comité scientifique du master en géographie politique et culturelle est acceptée à l'unanimité	
7	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du master en études genre	Prof. Delphine GARDEY Prof. Ilana ELOIT (Directrice) Prof. Marylène LIEBER Prof. Jean-François STASZAK CA: ad interim Mme Nicole EFRANCEY DAO CER: M. Julien DEBONNEVILLE remplacé par Mme Selima Kebaili ETU: Mme Catarina PINTO DE MATOS	La modification de la composition du comité scientifique du master en études genre est acceptée à l'unanimité	
8	Conseil participatif	Repenser l'élimination de la Faculté SdS	Vukasin Rafailovic présente les trois points du corps des étudiant-es (voir texte transmis en annexe). 1/Sur la composition de la commission RIO On ne trouve aucune information sur le site web de l'UNIGE sur cette commission. Cette commission est uniquement composée par des membres du corps professoral, et une demande est formulée d'inclure dans cette commission des membres du CER, du Conseil académique, et aussi du Corps des étudiant-es. <i>Discussion</i> : Mathias Studer se prononce en tant que membre de cette commission RIO. Il indique que les membres du Conseil académique y sont déjà présent-es et rappelle que toutes les décisions s'inscrivent dans un cadre légal, qui exige un suivi très strict des procédures, et donc la marge de manœuvre de cette commission est très faible. Sur le point de la transparence, étant donné qu'il s'agit de situations individuelles, impliquant souvent des informations sensibles (médicales), la		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>communication est limitée sur les décisions prises. Il suggère plutôt une meilleure communication sur ces suivis légaux et procédures.</p> <p>Cornelia Hummel rappelle aussi que la confidentialité est un point primordial au sein de la commission Rio, qui n'a pas un rôle d'arbitrage mais de contrôle des procédures et des règlements. Elle signale que ces règlements sont tous à disposition des étudiant-es et que les enjeux sont plutôt dans les règlements qui seraient à ajuster. Cornelia Hummel rend aussi attentif au fait que si les étudiant-es sont membres de la Commission RIO, ils/elles seraient amené-es à voter l'élimination d'autres étudiant-es.</p> <p>Pascal Sciarini rappelle que le Conseil Rectorat-Décanats (CRD) s'était prononcé en avril 2021 et avait décidé de ne pas inclure les étudiant-es. Le décanat de la faculté est tenu de se conformer aux règles prises par le CRD.</p> <p>2/ Sur le point sur la redéfinition de l'admission conditionnelle Les étudiant-es inscrit-es en admission ordinaire doivent valider 24 ECTS à la fin de la 1^{ère} année et ceux/celles en conditionnelle doivent valider 60 ECTS. La proposition serait de ramener à 48 ECTS le nombre de crédits à valider en admission conditionnelle.</p> <p><i>Discussion</i> : Gaetan Clavien souligne qu'il est important de considérer l'équilibre du système dans son ensemble, tant en ce qui concerne les conditions d'admission que les conditions de réussites et qu'il ne faut pas extraire un élément du règlement pour le comparer à ce qui se fait dans d'autres Facultés, qui peuvent être plus restrictives sur certains aspects. Il précise que les étudiant-es admis-es conditionnellement disposent de la possibilité de conserver des notes comprises entre 3 et 3.75 à hauteur de 12 crédits, ce qui revient déjà (pour des notes comprises entre 3 et 3.75) à ramener à 48 le nombre de crédits à réussir en une année dans le cadre d'une admission conditionnelle. Il ajoute que la conditionnalité est levée une fois la première partie réussie.</p> <p>3/ Sur le point d'offrir davantage de solutions proactives Actuellement une inscription à un cours correspond l'inscription à l'examen ; la proposition serait de repousser l'inscription à l'examen, à titre exceptionnel, en cas d'imprévu.</p> <p><i>Discussion</i>: Gaetan Clavien précise que le temps partiel n'est pas pertinent pour gérer les imprévus, il est mis en place au début des études, en principe pour toute la durée de la formation et qu'il existe</p>	<p>Le point 2 sera repris dans la prochaine séance du 8 décembre 2023</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>aussi la possibilité, sur la base de bonnes raisons, de demander un semestre supplémentaire. Pour ce qui est des imprévus, Gaetan Clavien relève que le règlement d'études prévoit la pris en compte en cas de force majeure ou de maladie, qu'en cas de maladie, il faut produire un certificat médical pertinent dans les 3 jours et que si le motif est accepté, l'absence à l'examen est excusée et la tentative ne compte pas. Il insiste sur le fait que la première chose à faire en cas de problème ou d'imprévus pour un-e étudiant-e est de contacter les conseillers/ères académiques.</p> <p>Gaetan Clavien indique aussi que les étudiant-es de BA disposent de 3 tentatives sur 2 années académiques consécutives pour réussir l'examen d'un enseignement (2 tentatives sur une année pour les admis-es conditionnellement) et qu'en cas d'échec à la première tentative, l'étudiant-e peut effectuer sa deuxième tentative soit lors de la session d'examens de rattrapage, soit lors de la session ordinaire de l'année académique suivante.</p>		
9	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard 31 octobre 2023)	Pas de questions		
10	Conseil participatif	Divers	<p>Une action pour la libération des otages israélien.nes dans le hall d'Uni Mail a lieu sous forme d'exposition le vendredi 3 novembre. Cette action, menée par le collectif <i>Bring Them Home Now</i>, extérieur à l'Université, suscite des interrogations sur l'autorisation d'une manifestation d'une telle ampleur alors que ce type d'action, sur les mêmes enjeux géopolitiques, semblait avoir été très encadré ou interdit par le passé. Le Conseil participatif s'interroge sur la reproduction de l'asymétrie médiatique concernant la question du conflit israélo-palestinien, donnée à voir publiquement par une telle action et son ampleur en termes de moyens et d'espaces. Il souhaite être informé à l'avenir sur la tenue de ce genre d'action médiatique tenue par des intervenant-es externes à l'UNIGE.</p>	<p>Le bureau du Conseil participatif se charge de rédiger une lettre au Rectorat pour faire part de son malaise, à faire valider par mail par le bureau.</p>	